

DURÉE FORMATION
3 JOURS

FORMACODE :
24049

FINANCEUR :
CONSEIL REGIONAL



>>> OBJECTIFS DE LA FORMATION

Passage des habilitations électrique BoV/B1V/B2V/BR/BC/HoV/BE/BS en fonction du niveau de compétence dans le domaine de l'électricité.

Public concerné	Prérequis	Modalités et délais d'accès
Tout public	Être titulaire d'un diplôme en électricité ou avoir une expérience significative dans ce domaine / Savoir de base	Test de positionnement + analyse du dossier de candidature 15 jours avant l'entrée en formation

>>> MODALITÉS PRATIQUES

- *Durée de la formation* : 21 heures de formation + 35 heures de stage pratique en entreprise
- *Dates de formation* : 15/05/2024 au 17/05/2024
- *Lieu* : AREP EPID-VAUBAN Dunkerque
- *Effectif* : 12 participants par session
- *Tarifs* : 238.14 € par stagiaire

>>> MOYENS PEDAGOGIQUE

Notre pédagogie repose sur une pédagogie individualisée qui tient compte des connaissances et de l'expérience professionnelle de chaque candidat(e).

Nous disposons de lieux spécifiques dédiés aux enseignements professionnels permettant à chaque candidat(e) d'évoluer en fonction de son rythme de travail. Ateliers et équipements en électricité. Salles équipées audio, vidéo, tableau blanc. Les stagiaires disposeront des fournitures et consommables nécessaires au bon déroulement de la formation.

>>> MODULE D'ACCUEIL

- Présentation - Objectifs de la formation - Horaires du centre de formation - Programme et contenu - Règlement intérieur
- Modalités d'entrée en formation, de restauration, de stationnement
- Visite du centre de formation

>>> ACCESSIBILITE

- Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap : locaux, adaptation des moyens de la prestation
- Locaux : Réglementation ERP – Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.
- *Référente handicap du centre* : Nathalie WIECH n.weich@epid-vauban.fr





EPID • VAUBAN
Lycées - Campus - Alternance

lycée des Métiers



PRF

Module de Spécialisation Habitations Electriques

DUREE DE LA FORMATION :
3 JOURS

FORMACODE :
24049

FINANCEUR :
CONSEIL REGIONAL



>>> MODULES DE FORMATION

Modules	
Formation théorique	Formation pratique
<ul style="list-style-type: none"> La norme de l'Union Technique de l'Electricité C18 510 énonce les prescriptions à appliquer en matière de prévention du risque électrique nécessaire à cette formation : Particularités des installations (complexité, variabilité) Compétences initiales et attributions futures du travailleur à habiliter 	<ul style="list-style-type: none"> Le contenu tient compte des niveaux des stagiaires et des objectifs à atteindre. Les évaluations des savoirs et des savoir-faire par le biais de test papier ou sur logiciel HABLEC

BILAN FINAL : Rendre compte de l'évolution des stagiaires

Transmission des CV à des partenaires et aux services employeurs de France Travail - Bilan global de la formation

>>> RESULTAT DE L'ACTION ATTENDU/ MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Attestation de formation
- Résultats des tests d'habitations électriques sont transmis aux stagiaires par voie postale

>>> INDEMNISATION

L'indemnisation des stagiaires n'est pas prise en charge sur cette action, dans la mesure où les sessions de formation seront inférieures à 70 heures

>>> POURSUITE D'ÉTUDES ET/OU DÉBOUCHÉS

Evolution vers une formation et/ou emploi dans le domaine

>>> CONTACT(S)

Secrétariat
Sandrine GINJAMBRE
Mail : S.ginjambre@epid-vauban.fr
Téléphone : 03.28.29.22.96

>>> RÉSULTATS COMPILÉS DES DERNIÈRES SESSIONS 2022 / 2023

100%
DE STAGIAIRES
SATISFAITS

100%
DE RÉUSSITE AUX
EXAMENS

83.3%
D'ACCÈS À L'EMPLOI

33.3%
POURSUIVE D'ÉTUDES

